

Commission de Suivi de Site (CSS) MANE la Sarrée

Commune du Bar-sur-Loup. Réunion du 16 janvier 2024 - Compte-Rendu -

LISTE DES MEMBRES TITULAIRES ET/OU SUPPLEANTS SUIVANT ARRETE PREFECTORAL DU 05 MAI 2023

Collège « Administrations »

GENEY Jean-Claude	Sous-Préfecture de Grasse	Présent
BRUNO Elisabeth	Sous-Préfecture de Grasse	Présente
ASTIER Olivier	DREAL PACA - UD 06-83	Présent
MIHOUBI Marie	ARS	
	DDTM	
BOSELLI Jean-Marc	SDIS	Présent

Collège « Collectivités Territoriales »

Titulaires

LOMBARDO Gérald	Conseil départemental	
LELLOUCHE Vanessa	Conseil départemental	Présente
DERMIT Jean-Pierre	Communauté d'agglomération Sophia Antipolis	
WYSZKOWSKI François	Commune du Bar sur Loup	Présent
MELE Eric	Commune de Gourdon	

Suppléants

VIAUD Jérôme	Conseil départemental	
OLIVIER Michèle	Conseil départemental	
MION Jean-Bernard	Communauté d'agglomération Sophia Antipolis	
BRICOUT Alain	Commune du Bar sur Loup	
VENNINK Frédéric	Commune de Gourdon	

Collège « salaries »

Titulaires

BOUDOT Thierry	MANE	Présent
LEBLANC Maud	MANE	Présente
MERREAUX Franck	MANE	Présent
BOVIS Marylise	MANE	Présent
LEROGNON Philippe	MANE	Présent

Collège « exploitants »

Titulaires

MANE Jean	MANE	Présent
RODI Thomas	MANE	Présent
GLAISE Sébastien	MANE	Présent
LAMBIN David	MANE	Présent
LE FEUVRE Loïc	MANE	Présent

F10

**Collège « Riverains »
Titulaires**

PETITJEAN Philippe	GADSECA	
BIGNON Jean-Pierre	ASEB	Présent
LEBRUN Nicole	PPA	Présente
DELHOMME Daniel	ASPIC	
CHARRON Frédéric	Les Petits Loups des Maraichers	Présent

Suppléants

ELLIS Michèle	GADSECA	
BEGOU-PIERINI Francine	GADSECA	Présente
MEDINA Denise	PPA	
PINTUS Florence	ASPIC	Présente
DUMONTEL Thierry	Les Petits Loups des Maraichers	

Personnes qualifiées / experts/ secrétariat

POURTAIN Eric	CYPRES	Présent
TREGLIA Mélanie	CYPRES	Présente

FORMALITES STATUTAIRES - QUORUM

Nombre de membres : 25

Quorum : 13 (la moitié des voix délibératives)

Majorité : 17 (deux-tiers des présents ou représentés)

NOMBRE DE PRESENTS ET REPRESENTES

COLLEGE ÉTAT (1 VOIX/PERS.) :	3 PRESENTS - 0 POUVOIR /5	3 VOIX / 5 VOIX
COLLEGE COLLECTIVITES (1 VOIX/PERS.) :	2 PRESENTS - 0 POUVOIR /5	2 VOIX / 5 VOIX
COLLEGE EXPLOITANT (1 VOIX/PERS.) :	5 PRESENTS - 0 POUVOIR /5	5 VOIX / 5 VOIX
COLLEGE SALARIES (1 VOIX/PERS.) :	5 PRESENTS - 0 POUVOIR /5	5 VOIX / 5 VOIX
COLLEGE RIVERAINS (1 VOIX/PERS.) :	5 PRESENTS - 0 POUVOIR /5	5 VOIX / 5 VOIX

TOTAL : 20 PRESENTS NOMMES DANS L'AP = 20 MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES SOIT 20 VOIX DELIBERATIVES SUR 25 - LA COMMISSION DE SUIVI DE SITE PEUT DELIBERER VALABLEMENT.

La CSS débute à 14h45. Monsieur le Maire, président de la CSS, présente ses vœux à l'assemblée et introduit la séance.

FORMALITES STATUTAIRES - DESIGNATION DES MEMBRES DU BUREAU

Le représentant du collège salariés doit être redésigné suite à la modification de la composition de la CSS. Madame Leblanc se propose de remplacer Monsieur Dalmas à ce poste. Il n'y a pas d'opposition, pas d'abstention.

La composition du bureau est donc la suivante :

fw

Résolution :

Le bureau de la CSS sera dorénavant composé de :

Président (Collège Collectivités) :	M. WYSZKOWSKI (Maire du Bar-sur-Loup)
Collège Administrations :	DREAL PACA UD06
Collège Exploitants :	M. RODI (MANE)
Collège Salariés :	Mme LEBLANC (MANE)
Collège Riverains :	Mme. LEBRUN (PPA)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 20

PRESENTATION DE L'EXPLOITANT

Monsieur Mane et Monsieur Glaise présentent un diaporama (en annexe)

Quelques précisions :

Diapo 4 : V Mane Fils = Victor Mane et fils

Nous avons fait évoluer notre gamme de parfums en proposant des produits plus accessibles entrant notamment dans la composition de savons.

Diapo 6 : Notre centre de recherche et développement arôme et parfumerie se situe sur la commune du Bar-sur-Loup.

Notre développement est principalement dû à de la croissance organique ce qui garantit notre indépendance légale et pécuniaire.

Diapo 7 : Notre environnement économique est volatil : nos objectifs sont souvent révisés en fonction des événements géopolitiques qui peuvent les impacter.

Diapo 13 : Le site de Notre Dame se concentre sur la production des matières premières puis la production des produits finis se fait sur le site de la Sarrée.

Diapo 14 : Le site de La Sarrée est SEVESO seuil haut mais n'est pas soumis à un PPI car il n'y a pas d'impacts majeurs possibles à l'extérieur du site en cas d'accident.

Diapo 17 : Les normes ISO permettent de structurer la démarche de l'entreprise.

Diapo 21 : en 2023 nous avons enregistré une diminution à tous les niveaux en termes de consommation, preuve que nos efforts sont fructueux.

Monsieur Wyszowski : Concernant la ressource en eau quel est le pourcentage de diminution que vous avez enregistré ?

Monsieur Glaise : La baisse de la consommation d'eau est de -70% depuis 1997. L'eau est un sujet de plus en plus important, nous souhaitons encore nous améliorer.

Monsieur Charron : Cette évolution positive est-elle liée à une modification des process ou aux efforts que vous faites en termes d'amélioration industrielle.

Monsieur Glaise : Les deux. Nous avons par exemple changé notre chaudière de manière à ce qu'elle consomme moins d'eau.

Monsieur Mane : L'amélioration est multiforme. Nous nous dirigeons par exemple vers la chimie catalytique avec des catalyseurs recyclables. Dans le processus de conception nous avons modifié notre process en investissant dans une technologie capable d'évaluer la



classification de toxicité pour la peau (CCP). Nous engageons également des méthodes prédictives « in silico » pour orienter nos recherches. Ces nouvelles technologies s'accompagnent d'une réduction de la consommation d'eau. Cependant nous sommes tributaires de cette ressource pour assurer la sécurité du site, il nous est donc difficile de réduire notre consommation d'eau de 60%, comme demandé, aujourd'hui, dans les arrêtés locaux « sécheresse » en cas de niveau crise.

Nous avons des équipes spécialisées dans l'amélioration des procédés et des équipes spécialisées dans l'invention de nouveaux produits.

Nous avons une politique d'investissements en énergies renouvelables dont notamment les panneaux photovoltaïques.

Monsieur Charron : Qu'en est-il du scope 2 et du scope 3 ? Monsieur Mane : Nous allons faire une évaluation de l'impact des diminutions de consommations d'énergie en équivalence en nombre d'habitants.

Madame Beqou-Pierrini : La STEP rejette-t-elle les eaux traitées ? Je signale que nous avons deux STEP qui rejettent dans la Brague les eaux polluées.

Monsieur Glaise : La STEP que nous utilisons sur Notre Dame est privée. Mane est complètement autonome sur le traitement des eaux. Nous avons un premier traitement par déshuileur qui se fait sur le site de la Sarrée puis un traitement par dégrillage puis traitement chimique et biologique puis par membrane de filtration qui se fait à Notre Dame.

Tous les ans, un contrôle externe est réalisé sur la STEP par un laboratoire privé pour valider l'autosurveillance de la qualité des rejets et par la DREAL tous les deux ans.

Monsieur Mane : Nous rejetons dans le Riou de Croudonqui qui se jette dans le loup.

Madame Beqou-Pierrini : Le Loup est entièrement protégé par Natura 2000 et APPB.

Monsieur Mane : Nous rejetons à plus d'un kilomètre. Le rendement de la STEP est de 98% de la DCO. Tout citoyen peut avoir accès à notre point de mesure et réaliser des mesures par lui-même.

Madame Beqou-Pierrini : Des tortues aquatiques sont présentes dans le loup.

***Diapo 26** : Nous avons beaucoup investi dans la STEP : si elle ne fonctionne pas nous arrêtons le site.*

***Diapo 29** : Madame Pintus : Ou prélevez-vous votre eau ?*

Monsieur Mane : Nous avons une station de pompage sur Notre Dame et une autre sur la Sarrée.

Monsieur Glaise : Nous ne prélevons pas sur la nappe ou le ruisseau. Nous utilisons le réseau d'eau potable.

Monsieur Wyszowski : Le Canal du Foulan perdait 2 Millions de m³ par ans et nous avons réalisé des travaux pour pallier ce problème.

***Diapo 30** : Monsieur Glaise : Le scope 1 et le scope 2 concernent les productions industrielles directes. Le scope 3 concerne tout ce qui est en amont et en aval de la production industrielle.*

Monsieur Mane : Nous sommes la première entreprise du secteur à avoir fait une étude sur les 3 scopes.

La politique de Mane est d'avoir des stocks de matières premières élevées.



Monsieur Charron : Aujourd'hui la préoccupation principale porte sur le CO2, il serait bien que l'année prochaine vous nous présentiez une trajectoire de décarbonation claire.

Monsieur Mane : Ce sera fait. Nous avons un objectif à atteindre sur l'électricité verte. Nous avons eu une surcharge de cout sur l'électricité verte donc nous avons un peu réduit sa part dans notre mix énergétique pour rester compétitifs.

Nos sites Indiens fonctionnent grâce à de l'énergie produite à partir de la biomasse.

Monsieur Pourtain : La filtration qui est réalisée à la sortie de la station d'épuration est-elle de l'ultrafiltration ?

Monsieur Glaise : Il s'agit effectivement de membranes d'ultrafiltration assurant la clarification finale.

Diapo 33 : concernant la gestion de la sécurité nous avons déployé les mêmes règles sur le site de Notre Dame que sur le site de la Sarrée depuis début 2023.

Ce sont les pompiers internes qui sont chargés de mettre en place des dispositifs précoces.

Diapo 37 : Monsieur Pourtain : Faites-vous vos exercices seulement en interne ?

Monsieur Glaise : Oui, nous en réalisons un par mois.

Monsieur Pourtain : En réalisez-vous hors heures ouvrables ?

Monsieur Glaise : Pour le moment nous n'avons fait d'exercice POI de nuit, mais cela fait partie de nos prochains objectifs.

Monsieur Astier : La DREAL serait intéressée à participer à un exercice de nuit.

Monsieur le Sous-Préfet : La société Mane est un exemple concernant la maîtrise des risques industriels. Il est important pour les salariés d'être pris en charge au niveau de la sécurité.

Madame Leblanc : Nous réalisons des exercices évacuation tous les ans et nous faisons des exercices de nuit pour les équipes de la Sarrée.

Monsieur Pourtain : Les exercices hors heures ouvrables doivent également concerner les équipes managériales.

Madame Pintus : Les exercices sont-ils réalisés en lien avec les collectivités ? Je pense que les mairies pourraient être intéressées à y participer. Comment est composée votre cellule de crise ?

Monsieur Glaise : Nous avons une cellule POI qui est composée uniquement de personnels de Mane et dont la fonction de DOI (directeur des opérations internes) est assurée par Monsieur Mane ou moi-même, nous avons une cellule d'intervention composée des pompiers du site, une cellule logistique et une cellule observation. La cellule de crise du PPI (plan particulier d'intervention) se trouve quant à elle en préfecture.

Monsieur Pourtain : Il y a également un PCS (plan communal de sauvegarde) en mairie.

Madame Pintus : Les transporteurs qui entrent et sortent du site sont-ils sous votre responsabilité ?

Monsieur Glaise : Nous effectuons un Audit TMD tous les ans, et oui nous en avons la responsabilité

Madame Beqou-Pierrini : Respectez-vous les OLD ?

Monsieur Glaise : Oui nous respectons les OLD de 100 mètres, nous avons un prestataire pour réaliser les débroussaillages.



Diapo 47 : Tirer parti de la chaleur ou du froid qui se trouve dans le sol permet une diminution de 92% des émissions de CO2 comparé à une énergie « classique ».

Nous sommes pionniers dans le département en matière de géothermie.

Madame Ellis : *S'agit-il de géothermie en circuit fermé ?*

Monsieur Glaise : *Oui, et d'ailleurs cela nous a contraint à un délai de 3 mois de permis de construire supplémentaire.*

Madame Ellis : *Y-a-t'il des risques de fuite ?*

Monsieur Glaise : *Le risque est très limité sur ce genre d'installation.*

Monsieur Astier : *A priori il ne s'agit pas de forage profond donc ce n'est pas soumis à autorisation au titre du code minier.*

Diapo 49 : Notre rapport RSE est disponible sur notre site internet.

PRESENTATION DE LA DREAL

Monsieur Astier présente un diaporama (en annexe).

Diapo 4 : Pour le site de la Sarrée les risques accidentels dus à la présence de produits inflammables ne sont pas à l'origine du classement Seveso seuil haut. Ce classement est lié à la quantité de produits dangereux pour l'environnement stockée sur le site.

Diapo 5 : Concernant la modification des installations photovoltaïques, il n'est pas nécessaire d'avoir une nouvelle autorisation mais il est nécessaire de regarder si les éventuels risques associés à la mise en place des panneaux doivent être pris en compte dans les procédures d'intervention (notamment le POI).

Diapo 6 : Monsieur Glaise : *Nous travaillons sur l'état des stocks (il restait des détails à régler sur la localisation des emballages).*

Monsieur Astier : *Et un problème sur le doublage des quantités.*

Monsieur Glaise : *Non, en réalité c'est simplement que les produits pouvaient se trouver à deux endroits différents sur notre outil informatique.*

Diapo 7 : Monsieur Glaise : *Suite à la première inspection nous avons développé ce que nous faisons déjà sur le site de la Sarrée sur le site de Notre Dame.*

Monsieur Astier : *En résumé les signaux sont bons, le site est bien tenu.*

Monsieur Dumonel : *Combien de sites Seveso y-a-t'il sur le secteur Var/Alpes-Maritimes ?*

Monsieur Astier : *14 dont un peu plus de la moitié de Seveso seuil haut.*

Sur les Alpes-Maritimes (8) il s'agit surtout du secteur de la parfumerie des arômes et de la logistique. Du côté du Var (6) c'est plus varié, avec notamment une bonne représentation du secteur logistique (entrepôts et produits pétroliers).

Monsieur Dumontel : *Vos inspections sont-elles inopinées ?*

Monsieur Astier : *En général elles sont planifiées mais peuvent parfois être inopinées. Surtout lorsque nous remarquons que le site est défaillant.*

Monsieur Dumontel : *Quelles sont les tendances en matière de réglementation ?*



Monsieur Astier : *Nous n'allons pas vers l'inflation réglementaire car aujourd'hui nous avons une des réglementations les plus précises du monde en matière de prévention des risques technologiques.*

Le cadre réglementaire devrait rester stable.

Monsieur Charron : *Sur quel secteur sera distribuée la campagne d'information du public ?*

Monsieur Pourtain : *Sur l'ensemble de la commune.*

L'ordre du jour étant épuisé la réunion se termine à 17h30.

Le Président de la CSS



François WYSZKOWSKI
Maire du Bar-sur-Loup

**WE
CAPTURE
WHAT
MOVES**



COMMISSION DE SUIVI DE SITE

We Capture What Moves

16 Janvier 2024

01

PRESENTATION DU GROUPE MANE

02

PRESENTATION DES SITES DE BSL

03

**SYSTEME DE MANAGEMENT
ENVIRONNEMENT – ENERGIE
RESULTATS ENVIRONNEMENTAUX 2022-
2023**

04

**FAITS MARQUANTS
ACTIONS MAJEURES DEPUIS LA
DERNIERE CSS**

05

PROJETS EN COURS

01

PRESENTATION DU GROUPE MANE



PROFIL DU GROUPE MANE

UNE TRIPLE EXPERTISE

AROMES

Solutions aromatiques destinées à toutes les applications agroalimentaires (boissons, produits laitiers, confiserie, boulangerie-pâtisserie, produits salés et nutrition), sous différentes formes (liquides, poudres, granules, émulsions, capsules et pâtes).



PARFUMS

Création de parfumerie fine et de fragrances qui conviennent à toutes les applications quotidiennes (soin des cheveux, de la peau, du linge et parfums d'ambiance).



INGREDIENTS

Fabrication d'ingrédients à partir d'extraits naturels et de molécules synthétiques par des processus variés destinés à l'industrie.



PRESENCE INTERNATIONALE

AMERIQUES

Argentine
Brésil
Chili
Colombie
Mexique
USA

EMEA

Afrique du Sud
Algérie
Allemagne
Arabie Saoudite
Autriche
Côte d'Ivoire
Emirats Arabes Unis
Espagne
France
Ghana
Italie
Kazakhstan
Kenya
Maroc
Nigéria
Pologne
Royaume-Uni
Russie
Suisse
Turquie
Ukraine

ASIE

Chine
Corée du Sud
Inde
Indonésie
Japon
Myanmar
Philippines
Singapour
Sri Lanka
Taiwan
Thaïlande
Vietnam

28 SITES DE PRODUCTION

AMERIQUES

Argentine
Brésil
Chili
Colombie
Mexique
États-Unis

EMEA

France
Italie
Afrique du Sud
Espagne
Suisse

ASIE

Chine
Inde
Indonésie
Japon
Sri Lanka
Thaïlande

50 CENTRES R&D



CHIFFRES CLES



1 699 M€

Chiffre d'affaires
du Groupe
1 784 M USD



10 %

Croissance moyenne
annuelle
depuis 2011



7,5 %

Investis dans la R&D



+ de 7 500

Collaborateurs



39

Pays



78

Implantations



51 %

Arômes



39 %

Parfums



10 %

Ingrédients



28

Sites de production



50

Centres R&D



1er

Groupe de l'industrie
signataire du Pacte Mondial
des Nations Unies en 2003

02

V. MANE FILS : SITES EN FRANCE



SITES DE FABRICATION V. MANE FILS

Unités de production et ses activités en France :

- **Sites de Notre-Dame et La Sarrée au Bar-sur-Loup (PACA):**

Chimie Fine, extraction de produits naturels, biotechnologie, production parfumerie, production arômes.

- **Sites Quéven Ouest et Est à Quéven (Bretagne) :**

Production d'arômes et d'ingrédients destinés aux produits salés alimentaires.

- **Sites de Sablé à Sablé sur Sarthe (Pays de la Loire) :**

Spécialisée en applications salées (arômes, mix fonctionnel, protéines végétales).



**+ 1 800
collaborateurs**

GAMME DE PRODUITS

INGRÉDIENTS

- Huiles Essentielles
- Absolues
- Résinoïdes
- Isolats
- Molécules Chimiques
- Extraits Seafood
- Biotechnologie
- Extraits CO₂
- Protéines végétales

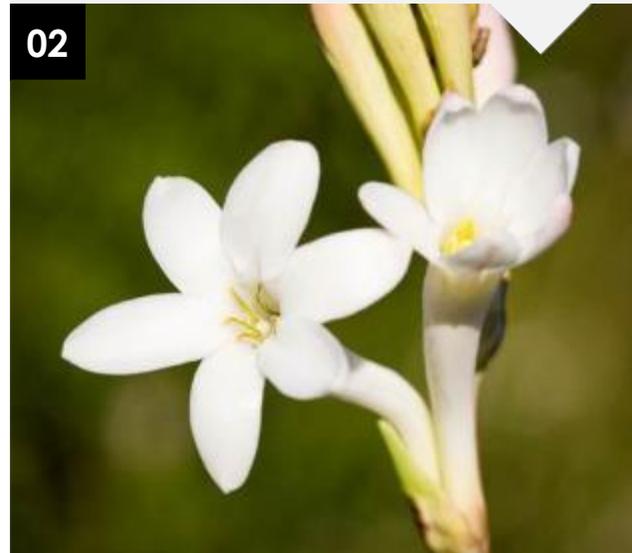
01



COMPOSITIONS DE PARFUMERIE

- Parfums alcooliques
- Produits cosmétiques
- Produits de toilette
- Savons et détergents
- Applications domestiques
- Applications industrielles

02



COMPOSITIONS AROMATISANTES

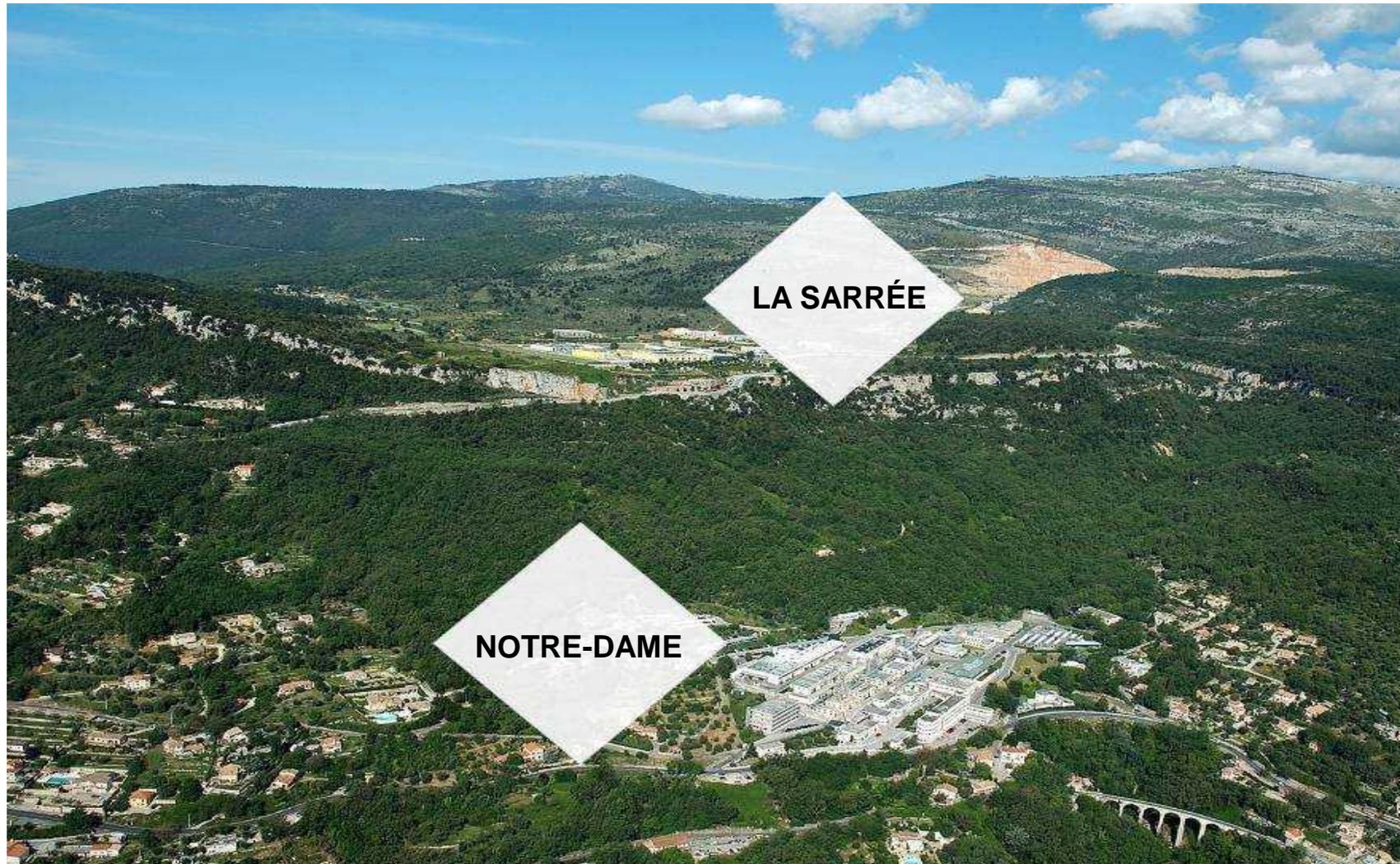
- Boissons
- Confiserie
- Biscuiterie
- Produits laitiers
- Produits salés
- Produits pharmaceutiques
- Tabacs
- Produits d'hygiène Buccale
- Nutraceutiques

03



V.M.F. : SITES EN FRANCE

SITES DE BAR-SUR-LOUP



V.M.F. : SITES EN FRANCE

SITES DU BAR SUR LOUP



Site de Notre-Dame



Site de la Sarrée

V.M.F. : SITES EN FRANCE

NOTRE-DAME

Le site de Notre-Dame est l'unité de production de **matières premières aromatiques** utilisées dans nos formulations ou vendues en l'état et mises au point par nos services de R&D.

Matières premières aromatiques :

Huiles essentielles, absolues, résinoïdes, isolats, substances aromatisantes, extraits, substances actives pharmaceutiques, concrètes.

La surface totale du site est d'environ 13 ha et la surface bâtie est de 28 000 m².

Le site de Notre-Dame est classé Seveso III seuil bas selon l'arrêté du 26/05/2014.



V.M.F. : SITES EN FRANCE

LA SARREE

Le site de La Sarrée est une unité de production de **compositions parfumantes**, d'**arômes** et **capsules** créés par nos équipes de Parfumeurs et Aromaticiens.

Exemple de produits :

Bases et compositions de parfumerie, arômes naturels et synthétiques, extraits par fluides supercritiques, extraits et préparations culinaires, produits par cuisson-extrusion, microcapsules et macrocapsules aromatisées.

La surface totale du site est d'environ 14 ha et la surface bâtie est de 30 000 m².

Le site de La Sarrée est classé Seveso III seuil haut selon l'arrêté du 26/05/2014.



03

POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU GROUPE SYSTEME DE MANAGEMENT ISO 14 001 / ISO 50 001 RESULTATS ENVIRONNEMENTAUX 2022/2023



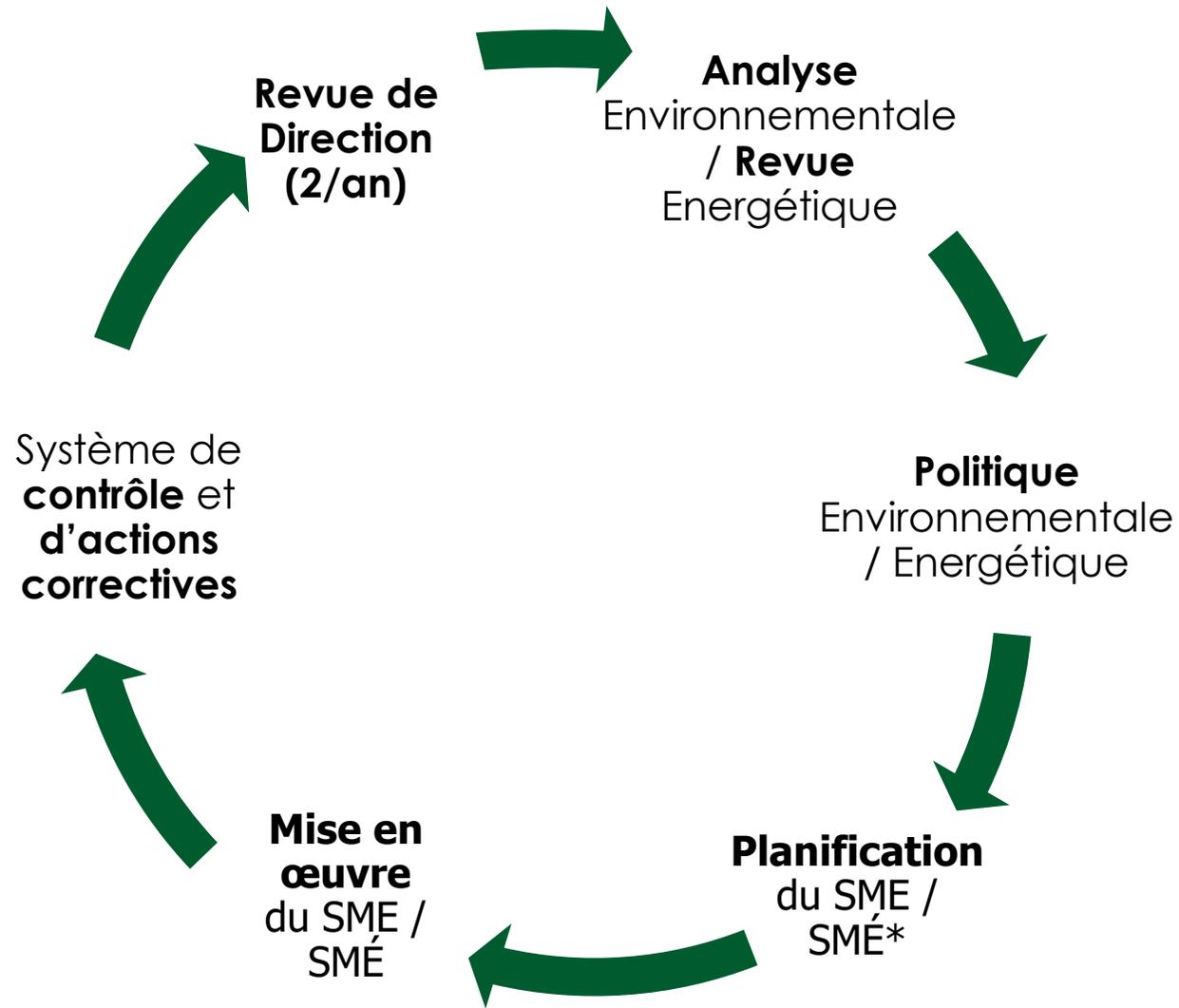
SYSTEMES DE MANAGEMENT ISO 9001,14001 & ISO 50001

Les sites du Bar-sur-Loup sont certifiés **ISO 14 001** depuis **1999**
et **ISO 50 001** depuis **2015**



Un objectif de certification **ISO 45001** (Santé Sécurité) d'ici **2026**

SYSTEMES DE MANAGEMENT ISO 14001 & ISO 50001



LES SITES DU BAR/LOUP

BILAN 2022 – Sites de Bar-sur-Loup



Cons. d'eau
196 592 m³
Soit conso/an
de 4400 hab.



**Matières premières
naturelles et
chimiques**
23 229 tonnes



Cons. de gaz naturel
44 689 MWh
Soit conso/an de 2400
hab.



**Nombre
d'emballages
consommables**
6 180 610



**Cons.
d'électricité**
26 762 MWh
Soit conso/an de
3600 hab.



Production : 17 525 tonnes
de produits expédiés



Déchets
8 983 tonnes
Soit production/an de
9000 hab.



Emissions atmosphériques:

- COV : > 30t/an/site
- Odeurs
- Poussières : ≤ 100 mg/m³
si flux ≤ 1 kg/h



**Effluents traités à la
station d'épuration**
123 749 m³
Soit émission/an de
4900 hab.



Bruit: < 65 dB(A) jour
< 55 dB(A) nuit

LES SITES DU BAR/LOUP

EN 2022 (BsL) : 1 TONNE DE PRODUITS EXPÉDIÉS...

CONSOMME



11,2 m³ d'eau



1,53 MWh
d'électricité



2,52 MWh de gaz
naturel

GÉNÈRE



513 kg de déchets



7 m³ d'effluents
traités à la station
d'épuration

NB : valeurs moyennes sur l'année 2022

LES SITES DU BAR/LOUP

BILAN 2023 – Sites de Bar-sur-Loup



Cons. d'eau
188 462 m³
Soit conso/an
de 4200 hab.



**Matières premières
naturelles et
chimiques**
ND tonnes



Cons. de gaz naturel
42 796 MWh
Soit conso/an de 2300
hab.



**Nombre
d'emballages
consommables**
ND



**Cons.
d'électricité**
27 805 MWh
Soit conso/an de
3700 hab.



Production : 19 101 tonnes
de produits expédiés



Déchets
9 645 tonnes
Soit production/an de
9600 hab.



Emissions atmosphériques:

- COV : > 30t/an/site
- Odeurs
- Poussières : ≤ 100 mg/m³
si flux ≤ 1 kg/h



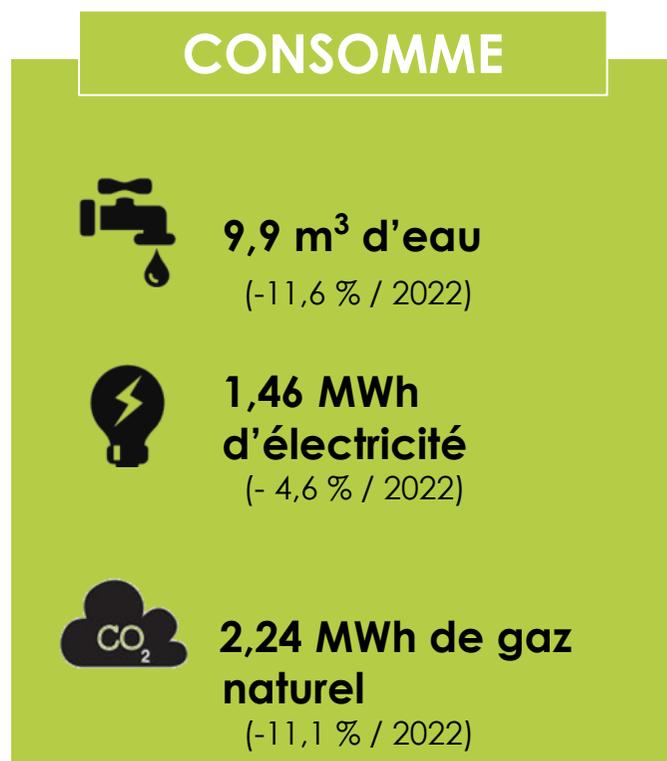
**Effluents traités à la
station d'épuration**
110 672 m³
Soit émission/an de
4400 hab.



Bruit: < 65 dB(A) jour
< 55 dB(A) nuit

LES SITES DU BAR/LOUP

EN 2023 (BsL) : 1 TONNE DE PRODUITS EXPÉDIÉS...



NB : valeurs moyennes sur l'année 2023

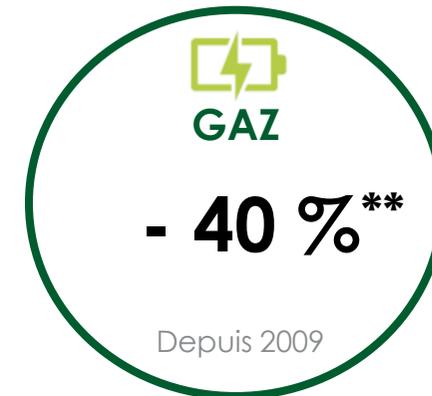
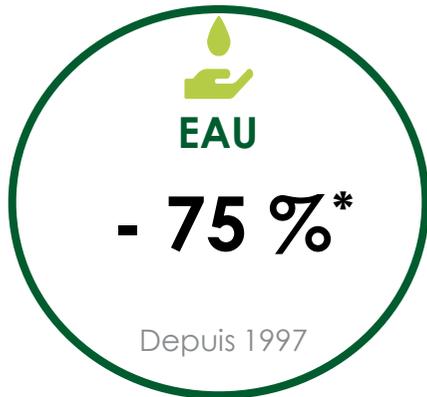
DEPUIS 10 ANS :

+ de 19 millions d'euros d'investissements



NOS RESULTATS

Un engagement depuis de nombreuses années avec une réduction constante et significative de nos consommations d'eau et d'énergie



Hiver 2022/2023 : réduction des consignes de température / sensibilisation du personnel

Consignes énergétiques du site
Personnel et sous-traitants intervenant sur site

En raison des tensions géopolitiques autour de l'approvisionnement des énergies fossiles, le prix du gaz a très fortement augmenté ces derniers mois. Il en est de même pour le prix de l'électricité. Cette situation aura un impact sur le futur en termes de coût et/ou de disponibilité de ressources.

Nous vous demandons en conséquence, dès à présent, de veiller à limiter au maximum les consommations énergétiques lors de vos activités sur le site (personnel + intervenants extérieurs).

Exemples de gestes éco-responsables à tenir quotidiennement :

- Penser à travailler à la lumière du jour plutôt qu'à l'éclairage artificiel, ajuster l'éclairage aux besoins selon les tâches, les lieux, les heures ;
- En hiver, veiller à garder les fenêtres et les portes donnant sur l'extérieur fermées pour le maintien du chauffage ;
- En été, fermer les rideaux ou les stores pour faciliter la climatisation et garder les fenêtres et portes fermées lorsque celle-ci fonctionne ;

- Respecter les consignes de température de la pièce dans laquelle vous vous trouvez en fonction de son usage : bureau, laboratoire, production, serveurs ;
- Penser à éteindre systématiquement les éclairages, ordinateurs et autres équipements lorsque vous quittez votre poste ;
- Configurer les dispositifs d'économie d'énergie de vos ordinateurs et imprimantes.

Gestion du chauffage et de la climatisation :

Afin de répondre au plan de sobriété gouvernemental, considérant également ISO 50001 (système de management de l'énergie) et la lutte contre le réchauffement climatique, il est nécessaire de limiter la consommation énergétique des bâtiments sans oublier le confort de chacun.

Il a été convenu que dorénavant les consignes de chauffage et de climatisation seront respectivement :

- En hiver : maintenus à 19°C ± 0,5 - 1°C
- En été : maintenus à 26°C ± 0,5 - 2°C

Nous vous remercions également que les chauffages d'appoint ne sont pas autorisés.

Une réduction de 1°C de la consigne de chauffage et une hausse de 1°C de la climatisation permet d'économiser 7% de la consommation énergétique d'un bâtiment.

D'avance merci à tous de votre collaboration



Baisse de 10 à 15 % de la consommation d'électricité liée au chauffage selon les bâtiments

CONTEXTE SUR L'EAU ET L'ENERGIE



**Une augmentation significative
de notre facture d'énergie en 2023**



Tension sur la ressource en eau

NOS OBJECTIFS



- Poursuivre nos actions de réduction de la consommation d'énergie : - **25 % d'ici 2030**
- Développer les **énergies renouvelables** et décarbonées



- Poursuivre nos actions de réduction de la consommation d'eau : - **20 % d'ici 2030**
- Développer le **REUSE**

NOTRE POLITIQUE DE PREVENTION DES ACCIDENTS MAJEURS



Politique de Prévention des Accidents Majeurs

PO-SQ-017/01

Page 1 / 1

Anciennement : Politique de Prévention des Accidents Majeurs

Site de Notre Dame & La Sarrée

« La maîtrise des risques industriels pour nos collaborateurs et notre environnement en particulier sur nos sites soumis à la directive SEVESO, est au cœur de nos préoccupations. La prévention et le traitement des accidents majeurs font partie de nos objectifs permanents.

Dans ce cadre, MANE s'engage à :

1. Identifier et respecter les obligations réglementaires s'appliquant à notre entreprise en matière de sécurité industrielle ;
2. Responsabiliser l'ensemble de notre personnel, en matière de prévention des accidents, en maintenant et en développant ses compétences par la formation et la sensibilisation et en y associant les entreprises extérieures ;
3. Identifier et maîtriser les risques d'accidents majeurs générés par ses activités, produits et services en assurant notamment la maîtrise opérationnelle des Mesures de Maîtrise des Risques (MMR) ;
4. Intégrer la sûreté industrielle dans la maîtrise de ses procédés dès la conception ou la modification de ses installations ;
5. Tester régulièrement et progresser dans la gestion des situations d'urgence ;
6. Utiliser le retour d'expérience comme un outil de progrès ;
7. Auditer de manière régulière la bonne application de notre Système de Gestion de la Sécurité (SGS) ;
8. Communiquer en interne et en externe avec la plus grande transparence dans le domaine de la sûreté industrielle afin de maintenir un climat de confiance. »

Jean M. MANE
Président du Directoire

le 06/10/2016



Figure 3 : Pyramide de Bird

4 axes majeurs

Respect de la réglementation

LEGISLATION
& REGULATION
COMPLIANCE

Un Système de de Gestion de la Sécurité
(basé sur l'arrêté du 10 mai 2000)



Développement de
la culture de sécurité industrielle



Réduction des risques majeurs



LES MOYENS DE PRÉVENTION

Moyens techniques

Détection incendie Systèmes d'extinction automatiques et manuels

- Détection incendie dans tous les bâtiments
- Des systèmes d'extinction manuels : Extincteurs, RIA, poteaux incendie, canons à eau
- Des systèmes d'extinction automatiques (Système de brumisation, installations sprinkler)

01

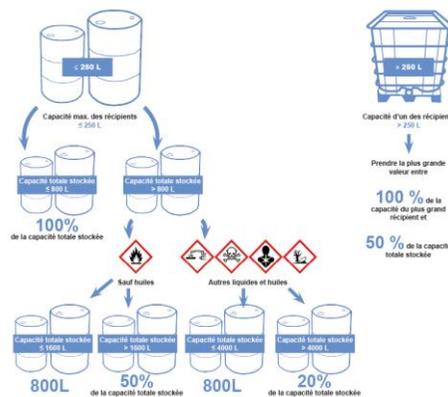


Rétentions

- Des rétentions locales dans les bâtiments
- Des rétentions déportées

Recueil des déversements accidentels et des eaux d'extinction incendie

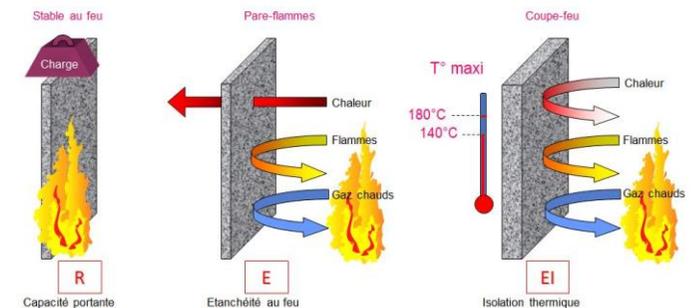
02



Compartimentage Coupe-Feu

- Présence de murs coupe-feu dans les zones de stockage et de production

03



LES MOYENS DE PRÉVENTION

Dispositions organisationnelles

Maintenance des installations

- Permis et autorisations
 - **Permis de feu, de travail en hauteur...**
 - **Plan de prévention (entreprises extérieures, sous-traitants)**
 - **Formation Sécurité pour tous les prestataires extérieurs**

04



Opérations à risques

- Des procédures internes pour les opérations à risques:
 - **Réception de matières dangereuses,**
 - **Opérations de chargement / déchargement**

05



Formation du personnel

- Mise en situation via des exercices selon un scénario-préétabli
 - **Exercice POI en collaboration avec le SDIS**
 - **Visite régulière du SDIS**
- Formation spécifique de tous les nouveaux arrivants :
 - **Formation gestes et postures, formation au risque chimique et feu.**

06



LES MOYENS DE PRÉVENTION

Moyens humains et techniques

Service 3S (Santé Sécurité Sûreté) :

- ❖ Un Directeur Santé Sécurité Sûreté Environnement Energie
- ❖ **3** Ingénieurs Sécurité
- ❖ Un responsable sûreté
- ❖ Une équipe d'agents de sûreté sécurité 24h/24 animée par 2 Responsables techniques (11 personnes en journée – 5 personnes la nuit et week-end)
- ❖ Un service de santé au travail : 1 médecin du travail (AMETRA 06) et **2** infirmières santé au travail
- ❖ Implication du management et du personnel dans l'intégration de la santé sécurité dans leur périmètre.



DEPUIS 10 ANS :

**+ de 20 millions d'euros d'investissements pour améliorer la sécurité
et les conditions de travail**



04

FAITS MARQUANTS



PLAN D'OPERATION INTERNE (POI)

Des exercices réguliers sur les sites en collaboration avec le SDIS
1 exercice POI par an et par site



Site de Notre-Dame

PLAN D'OPERATION INTERNE (POI)



Site de la Sarrée

Pas d'incident majeur depuis la dernière CSS

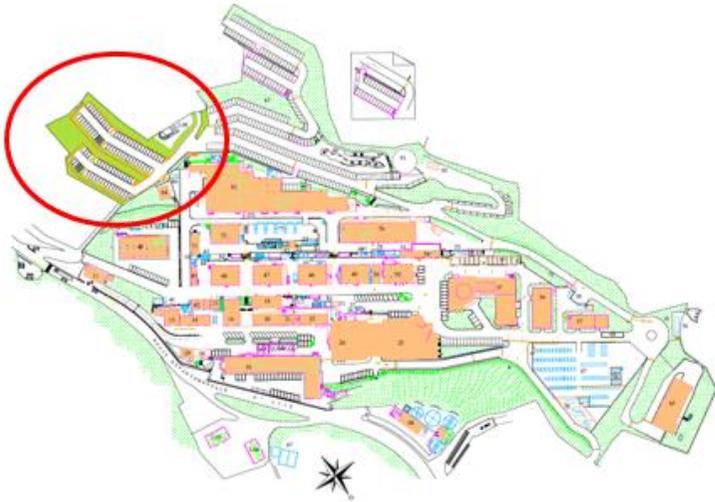
05

PRINCIPAUX PROJETS REALISES SUR LES SITES DE BSL



SITE DE NOTRE-DAME – PARKING SOUS LA CHAPELLE

**91 places supplémentaires
dont 13 équipées pour recharger les véhicules électriques**



MISE EN SERVICE DU CENTRE D'INNOVATION SUR LE SITE DE LA SARREE



MISE EN SERVICE DU CENTRE D'INNOVATION SUR LE SITE DE LA SARREE



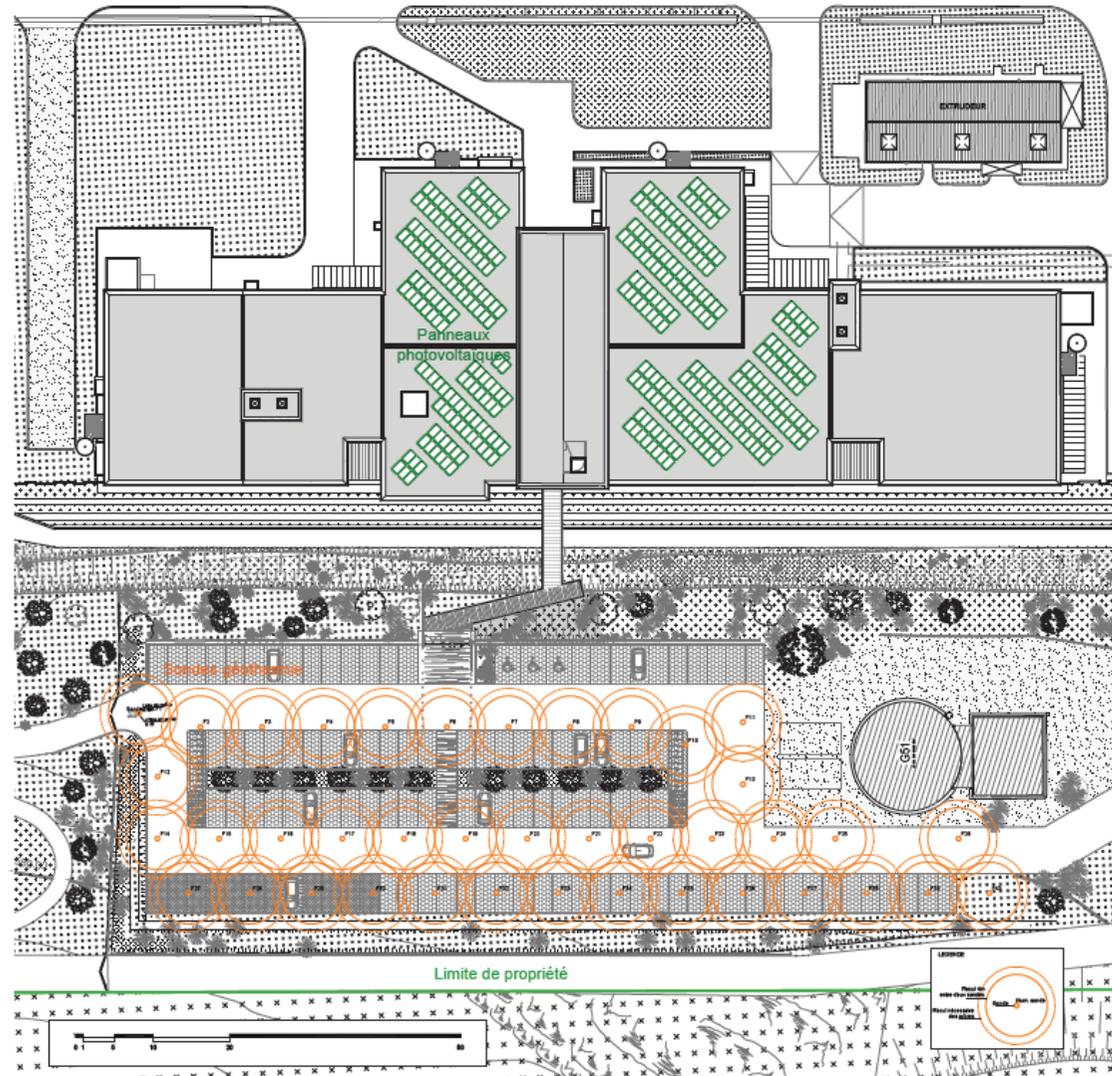
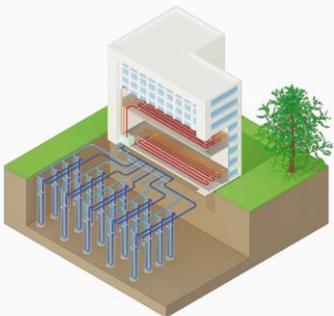
CENTRE D'INNOVATION – ENERGIE RENOUVELABLES

ENERGIE RENOUVELABLE

Chauffage et rafraîchissement par géothermie

Sous le parking:

- 40 sondes géothermiques verticales
- Echange de calories avec le sol jusqu'à 150 m de profondeur
- 2 pompes à chaleur
- -92% d'émission de CO₂ par rapport à une solution gaz et groupe froid



Centrale solaire

Panneaux en toiture:

- Production électrique en autoconsommation
- 326 modules
- 127 kWc
- Equivalent à la consommation annuelle de 63 foyers par an



06

PRINCIPAUX PROJETS EN COURS SUR LES SITES DE BSL



ENERGIE : DEVELOPPEMENT DU PHOTOVOLTAÏQUE

Site de La Sarrée

Travaux démarrés

Permettra de couvrir 10 % de la consommation du site

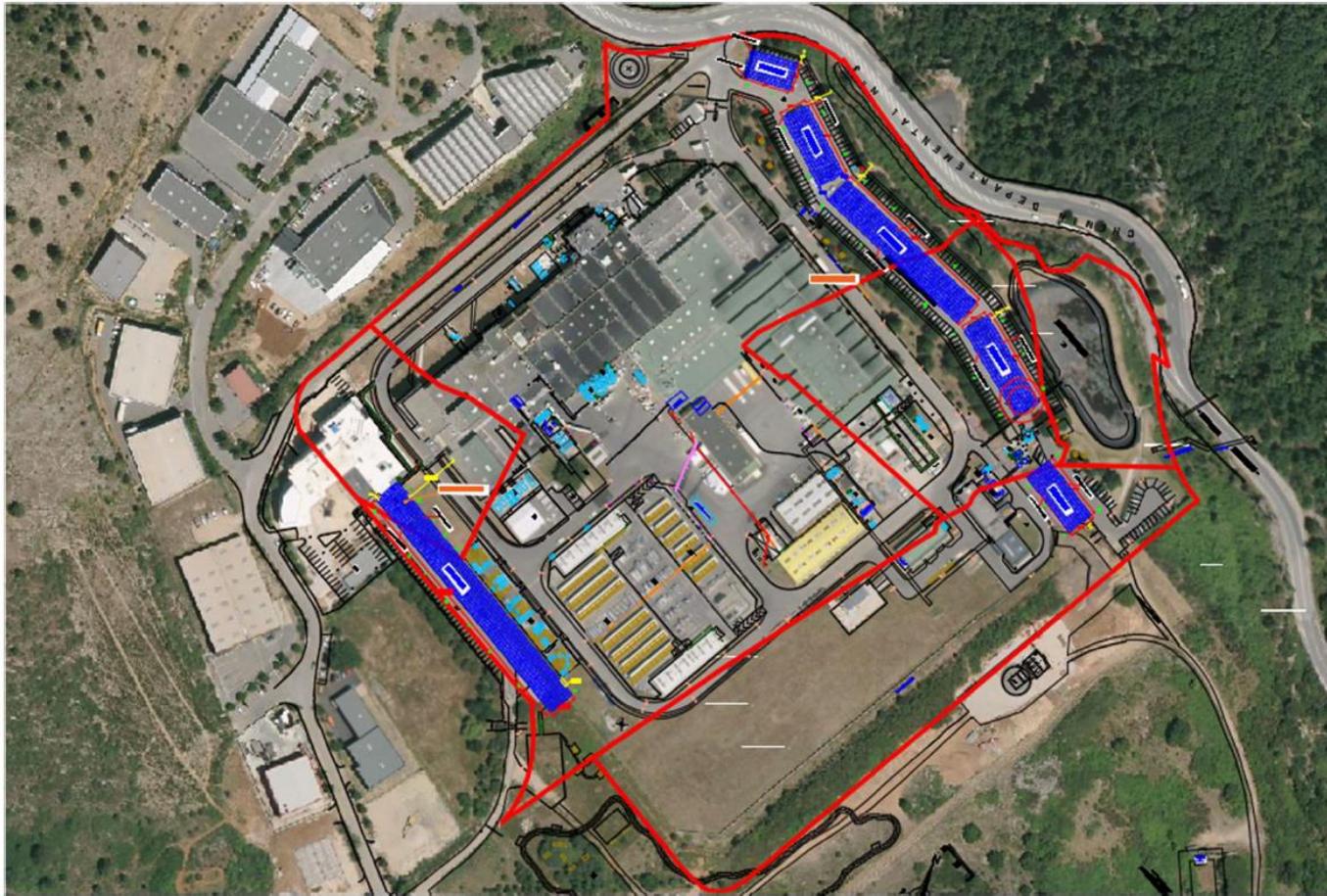


Figure 1 Lieu d'implantation des ombrières photovoltaïques

PROJET 2024

Test d'une installation pilote en sortie STEP pour réaliser un traitement supplémentaire pour réutilisation de l'eau dans notre process



**WE
CAPTURE
WHAT
MOVES**



FOR MORE INFORMATION, CONTACT US

webinfo@mane.com
+33 4 93 09 70 00

www.mane.com



CREATING WITH CARE

Créer avec attention

RAPPORT RSE 2022



[LIEN VERS RAPPORT RSE](#)



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

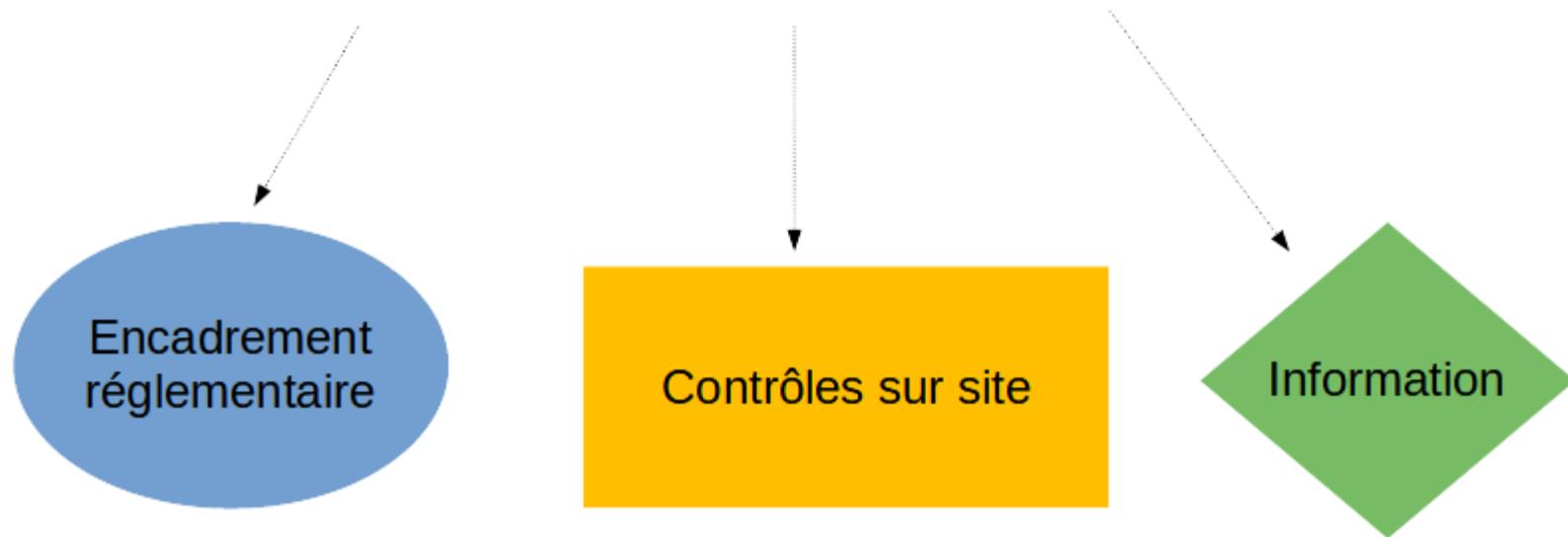
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Unité Départementale des Alpes Maritimes et du Var

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Commission de suivi de site Etablissements MANE - LE BAR SUR LOUP
Janvier 2024

Rappel des missions de l'Inspection de l'environnement



2 sites autorisés au titre des installations classées pour la protection de l'environnement



Situation administrative

Site de La Sarrée

- Etablissement classé **Seveso seuil haut** en raison de la quantité de produits dangereux pour l'environnement stockée sur le site
- Arrêté préfectoral d'autorisation du 12/10/1987 modifié
- Enjeux : Risques accidentels dus à la présence de produits inflammables notamment (effets thermiques ou de surpression en cas d'accident)

Site de Notre Dame

- Etablissement classé **Seveso seuil bas** en raison de la quantité de produits dangereux stockée sur le site (notamment produits dangereux pour l'environnement, toxiques et inflammable)
- Site soumis aux dispositions de la directive européenne n° 2010/75UE du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution) et dite « IED »
- Arrêté préfectoral d'autorisation du 14/05/2002 modifié
- Enjeux : **risques accidentels** dus à la présence de produits dangereux (effets thermiques, de surpression et toxiques en cas d'accident) et **risques chroniques** liés notamment à l'émission de COV (composés organiques volatils) et au traitement des eaux

Derniers actes administratifs

Pas de nouvel acte administratif depuis la dernière CSS, mais:

- Courrier du 09/02/2022 prenant acte de la notice de réexamen de l'étude de dangers du 24/11/2021 pour le site de La Sarrée
- 2 porters à connaissance pour le site de La Sarrée de projets d'installation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture du nouveau centre d'innovation (fin 2021) et d'installation d'ombrières photovoltaïques sur les parkings du site de la Sarrée (début 2023): modifications considérées comme non substantielles (ne nécessitant pas une nouvelle autorisation) mais nécessité de mise à jour du plan d'urgence, de l'analyse de risque foudre et de respecter les dispositions spécifiques pour ces installations prévues dans l'arrêté ministériel du 04/10/2010

Dernières visites réalisées

Dernières visites réalisées sur le site de La Sarrée

Inspections du 01/07/2022

- Action nationale sous-traitance
 - Retour d'expérience sur l'accident survenu le 01/03/2022
 - Dispositions mises en œuvre sur la consommation d'eau
- Pas de non-conformité constatée, quelques points d'amélioration à mettre en œuvre sur la finalisation de certaines procédures, mise à jour de la Politique de Prévention des Accidents Majeurs et du plan d'urgence suite à l'accident et précisions sur les mesures compensatoires nécessaires en cas de consignation d'éléments de sécurité

Inspection du 20/07/2023

- Action nationale entrepôt (modification des dispositions réglementaires suite à l'accident de Rouen portant notamment sur la tenue d'un état des stocks, interdiction de stockage de certains liquides inflammables dans des contenants fusibles, effets thermiques sur les tiers)
- Pas de non-conformité constatée mais demande de justification à transmettre rapidement par l'exploitant (état des stocks à compléter et bilan de classement du site au titre de la rubrique 1510 entrepôt)

Dernières visites réalisées

Dernières visites réalisées sur le site de Notre Dame

Inspections du 19/10/2022

- Action nationale sous-traitance
- Dispositions mises en œuvre sur la consommation d'eau
- Pas de non-conformité constatée, mais nécessité de former l'ensemble des entreprises extérieures et mise à jour de la Politique de Prévention des Accidents Majeurs

Inspection du 14/11/2023

- Action nationale liquides inflammables (modification des dispositions réglementaires suite à l'accident de Rouen portant notamment sur la tenue d'un état des stocks, interdiction de stockage de certains liquides inflammables dans des contenants fusibles, dispositions spécifiques concernant les stockages en récipients mobiles)
- Pas de non-conformité constatée, mais état des stocks à compléter avec l'inventaire des matières combustibles

Contacts

Olivier ASTIER

Chef de l'unité

Olivier.astier@developpement-durable.gouv.fr

Amandine CHEVILLON

Adjointe au chef de l'unité

Amandine.chevillon@developpement-durable.gouv.fr

www.paca.developpement-durable.gouv.fr

FIN
